

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE

51, rue d'Anjou - 75008 PARIS

Site internet : www.inao.gouv.fr

DECISION N° CNIGP/LR/STG 2009/07

Le Directeur de l'INAO,

Vu le code rural et notamment ses articles L-642-17 à 21 et ses articles R 642-33 et R. 642-34.

Vu l'avis émis par le comité national des indications géographiques protégées, labels rouges et spécialités traditionnelles garanties de l'Institut national de l'origine et de la qualité lors de sa séance du 1^{er} octobre 2009,

Décide :

L'association Interprofessionnelle du Melon de Guadeloupe est reconnue en qualité d'organisme de défense et de gestion pour l'indication géographique protégée « Melon de Guadeloupe »

Fait le, 3 0 NOV. 2009

Jean-Louis BUER